

N°21

Avril
2024

CHAILLAC-SUR-VIENNE
CHÉRONNAC
JAVERDAT
ORADOUR-SUR-GLANE
ROCHECHOUART
SAILLAT-SUR-VIENNE
SAINT-BRICE-SUR-VIENNE
SAINT-JUNIEN
SAINT-MARTIN-DE-JUSSAC
SAINT-VICTURNIEN
LES SALLES-LAUAUGUYON
VAYRES
VIDEIX

AVEC VOUS

L'actu de
Porte Océane


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PORTE OcéANE DU LIMOUSIN

ENVIRONNEMENT

PCAET

UN BILAN À MI-PARCOURS

Plantation sur l'île de Chaillac



RETOUR SUR IMAGES



- 1 - Maison de la Réserve Naturelle Nationale
- 2 - Travaux extérieurs, Cité du Cuir
- 3 - Visite à la Pépinière d'entreprise
- 4 - Réfection des avant-toits au centre aqua-récréatif à St Junien
- 5 - SCOT Atelier habitat du 25 janvier 2024

- 6 - Réfection du pont de la Féranchie à Chéronnac
- 7 - La future Cité du Cuir représentée au Salon de l'agriculture à Paris
- 8 - Accueil de Loisirs Sans Hébergement à Chaillac-sur-Vienne



L'ÉDITO

Notre Communauté de Communes a été l'une des toutes premières, au niveau départemental, à adopter son Plan Climat Air-Energie territorial, fin 2020. Cette feuille de route, issue de nombreuses séances de travail et basée sur un diagnostic solide, fixe des objectifs précis que nous nous efforçons de suivre au quotidien.

Les leviers d'action sont nombreux : de l'industrie à la mobilité, de la préservation de la biodiversité à la rénovation thermique de nos bâtiments, 33 actions ont déjà été engagées ou réalisées et permettent à Porte Océane de prendre toute sa part dans la préservation de notre environnement.

Pour mener à bien ces démarches et pour continuer à faire vivre et développer notre territoire (garantir des services à la population efficaces, attirer des entreprises, créer de l'emploi...) les collectivités locales ont besoin de moyens suffisants.

Ainsi, le budget 2024 de notre Communauté de communes, qui vous est présenté dans ce numéro de votre magazine, témoigne de la bonne santé financière d'une intercommunalité solide, gérée avec réalisme. Pourtant, alors que nous sommes incités à redoubler d'efforts pour « verdir » nos investissements (ce qui implique des études et des travaux toujours plus coûteux), le manque de visibilité des dotations d'État et les annonces de fortes diminutions de certains programmes tels que le « Fonds Vert » nous incitent à la prudence. Malgré ces incertitudes, cette année encore, les élus communautaires ont fait le choix de ne pas toucher aux taux d'imposition afin de ne pas alourdir la pression fiscale sur les habitants et les entreprises.

Après un hiver à la météo particulièrement maussade, la saison estivale se profile et nous invite à découvrir les nombreuses richesses de notre territoire ; nous pouvons désormais compter sur la nouvelle marque touristique « Limousin Nouveaux Horizons », dont notre Office de Tourisme est un acteur dynamique, pour valoriser et promouvoir bien au-delà de nos frontières la gastronomie, les paysages, le patrimoine et l'artisanat de nos 13 communes. En effet, en matière de tourisme comme en toute chose, c'est en construisant des ponts, plutôt qu'en dressant des murs, que nous pourrions faire avancer les choses.

Pierre ALLARD

*Président de la Communauté de communes
Porte Océane du Limousin*



Directeur de publication : Pierre Allard

Rédaction : Raymond Vouzellaud, Direction Générale de la POL, Guillaume Chalard, Bertrand Catus, Morgane Picat

Crédits photos : Lionel Mansion, ADN, Nguyen Tuan, OTI, La Mégisserie, Mairie de Javerdat, AdobeStock (p14)

Conception maquette : Agence GEMAP

Imprimerie : GDS Imprimeur

Tirage : 14 000 exemplaires

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2024

Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits sans l'accord préalable de la rédaction

N° ISSN : 2739-4484

Contact : 1 Av Voltaire – BP 58 – 87200 Saint-Junien

Mail : mpicat@pol-cdc.fr

www.porteoceane-dulimousin.fr



@ porteocanedulimousin



SOMMAIRE

p 6/7 Budget : Grandes orientations budgétaires

DOSSIER

p 8/9 Environnement :
L'eau, une préoccupation quotidienne

p 10/14 Plan Climat Air Énergie Territorial :
bilan à mi-parcours

p 15 Portrait de Thomas Faure

MAIS AUSSI...

p 16 Loisirs et nature en bord de Vienne

p 18 L'Office de tourisme : réouverture des bureaux

p 20 Culture : la Mégisserie continue d'aller de l'avant

A VOTRE SERVICE

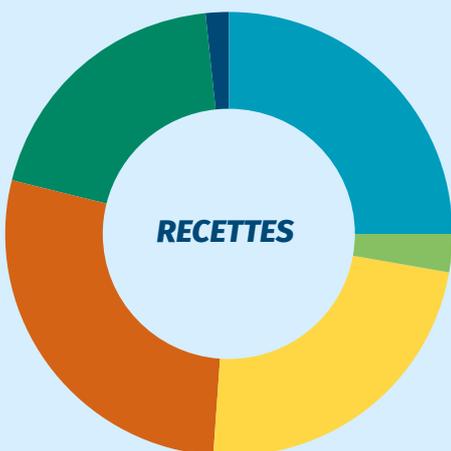
p 22 Tribunes

p 23 Découvrir le territoire : Javerdat

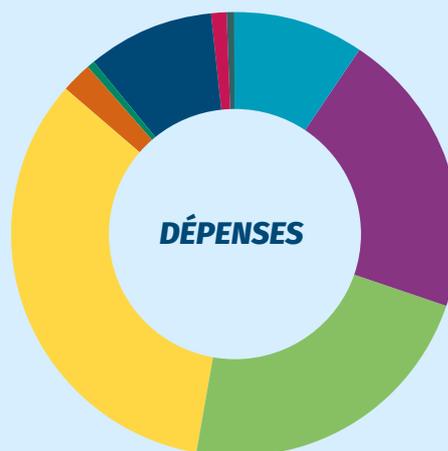


Église de Saint-Martin-de-Jussac

Budget de fonctionnement prévisionnel : 26 millions d'euros



- Revenus des immeubles et divers (1,5%)
- Dotations et participations de l'Etat (DGF), de la CAF, du Département (19,4%)
- Fiscalité locale (27,8%)
(Taxe foncière bâti, non bâti, taxe habitation résidences secondaires, CFE, etc.)
- Impôts et taxes (23,4%)
(FNGIR, compensations de l'Etat pour la TFPB, la TH et la CVAE)
- Produits des services (2,7%)
(centre aquarécréatif, ALSH, conservatoire, etc.)
- Opérations d'ordre (0,2%)
- Excédent de fonctionnement reporté (25%)



- Intérêts de la dette et des lignes de trésorerie (0,3%)
- Divers (1,1%)
(déficit des budgets annexes, titres annulés, créances éteintes)
- Subventions et contributions obligatoires (9,3%)
(EPCC, Office de tourisme, contribution au SDIS, etc.)
- Indemnités des élus (0,6%)
- Opérations d'ordre (2,1%)
- Virement à la section d'investissement (33,5%)
- Atténuation de produits (22,6%)
(attributions de compensation versées aux communes, FPIC, etc.)
- Charges de personnel (20,8%)
- Charges à caractère général (énergies, prestations, fournitures, etc.) (9,6%)

BUDGET GÉNÉRAL

CONFIANCE ET DYNAMISME, MALGRÉ LES INCERTITUDES

Le budget général de la Communauté de communes pour 2024 illustre le dynamisme de notre territoire. Avec un résultat cumulé 2023 de 8 950 406 €, la POL retrouve des marges de manœuvre intéressantes pour le financement de ses investissements. Toutefois, en l'absence de notification et d'informations précises de l'État concernant certaines recettes, la construction de ce budget obéit aux règles de prudence obligatoires dans cet exercice.

16 MILLIONS D'EUROS PRÉVUS POUR INVESTIR SUR LE TERRITOIRE

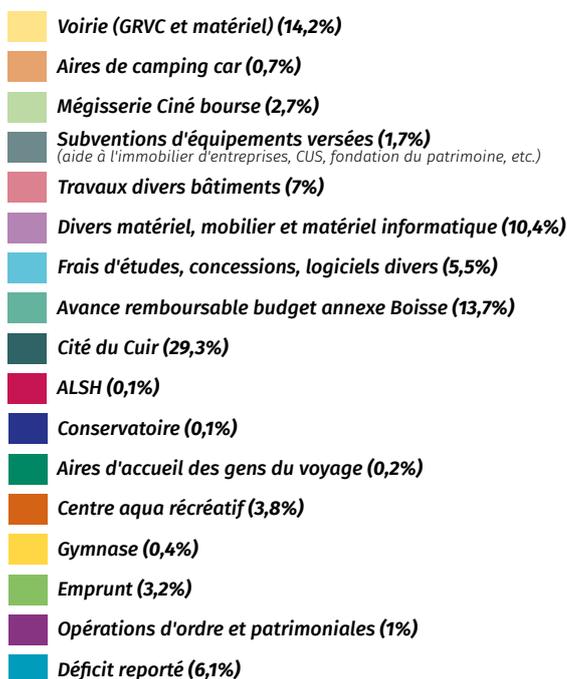
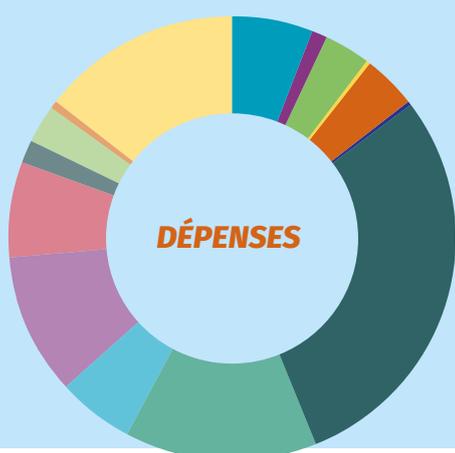
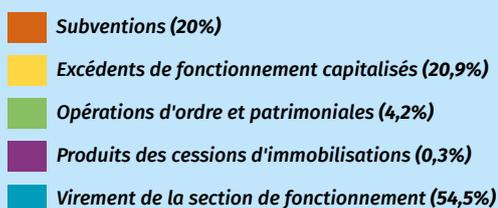
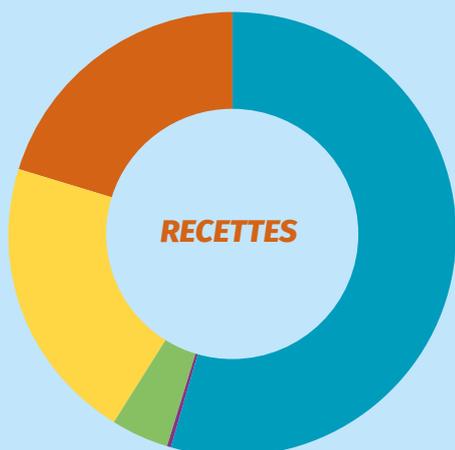
Le budget d'investissement va servir à financer de très nombreux travaux en 2024 : remplacement du matériel de projection du Ciné Bourse, éclairage de la Mégisserie, confort thermique du centre aqua-récréatif, rénovation énergétique du Gymnase intercommunal d'Oradour-sur-Glane, réfection des toitures des bâtiments de l'île de Chaillac. L'achèvement de la Cité du Cuir représentera un chapitre de dépense important (2,6M€). Un effort particulier sera consacré aux opérations de rénovation de voirie sur l'ensemble des 13 communes de la Communauté de communes.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : SE Doter des MOYENS D'AGIR, SANS PESER SUR LA FISCALITÉ

La section de fonctionnement s'équilibre à 26 228 162 € en dépenses et en recettes.

Conformément au débat d'orientations budgétaires du conseil communautaire, les taux de la fiscalité ménages (TFB et TFNB) et économique (CFE) seront votés sans augmentation, afin de ne pas ajouter à l'augmentation décidée par l'État (+3,9 %) et de ne pas peser sur les ménages et les entreprises du territoire.

Budget d'investissement prévisionnel : 16 millions d'euros



LES PRINCIPAUX BUDGETS ANNEXES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POL :

LE BUDGET DES ORDURES MÉNAGÈRES

**4,5 M€ en budget de fonctionnement,
857 683 € en investissement**

Ce budget est élaboré dans un contexte toujours difficile dans la mesure où les recettes de fonctionnement augmentent moins vite que les dépenses de fonctionnement. Plus de 50 % des dépenses de fonctionnement sont constituées des reversements au SYDED (transport et élimination des ordures ménagères, péréquation, déchetterie), pour lesquelles la Communauté de communes n'a que peu de maîtrise.

La vigilance doit donc rester particulièrement importante sur ce budget qui doit s'auto-financer avec les redevances des usagers : sans le report positif du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, les recettes de fonctionnement prévues ne couvrent pas les dépenses (- 120 000 € environ).

LE BUDGET DE L'EAU

**2,960 M€ en fonctionnement,
2,588 M€ en investissement**

Les principaux investissements de ce budget sont consacrés au renforcement et au renouvellement des réseaux d'eau potable. Les dépenses de fonctionnement concernent principalement l'achat d'eau et les charges de personnel.

Malgré une légère augmentation des tarifs afin d'arriver à une harmonisation comme le prévoit la loi, les redevances et autres recettes de fonctionnement ne couvrent pas les dépenses prévues. C'est l'excédent de fonctionnement reporté de 2023 qui permet d'équilibrer la section.

LE BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

**2,830 M€ en fonctionnement,
2,298 M€ en investissement**

Ce budget de l'assainissement collectif doit également être uniquement financé par les redevances des usagers. Parmi les investissements réalisés, le renouvellement de réseaux, le remplacement d'équipements, la réalisation d'études (à Saint-Brice, Oradour-sur-Glane, ZI BOISSE...) ou encore l'achat de matériels.

ENVIRONNEMENT

L'EAU : UNE PRÉOCCUPATION QUOTIDIENNE

C'est depuis le 1^{er} janvier 2020, que les communes composant la Porte océane du Limousin ont transféré leur compétence en matière d'eau et d'assainissement à la Communauté de communes.

Ce transfert comprend la production et la distribution de l'eau potable et l'assainissement.

Pour l'assainissement (traitement des eaux usées), ce sont les services de la POL qui gèrent en régie directe les 13 communes qui la composent.

Pour la production et pour la distribution, les quatre communes auparavant en régie directe ont transféré la gestion de l'eau aux services intercommunaux, il s'agit de Javerdat, de Rochechouart, de Saillat-sur-Vienne et de Saint-Junien. Les neuf autres communes continuent à être gérées par les syndicats de l'eau comme elles le faisaient auparavant mais c'est désormais la POL qui les représente auprès des syndicats d'exploitation.

Le territoire de la Communauté de communes est alimenté en eau par le SYTEPOL, Syndicat de transport d'eau potable de l'ouest de Limoges. La canalisation reliant la station de Limoges La Bastide aux réseaux de Saint-Junien et Rochechouart, s'étend sur 42 km. Elle est conçue pour permettre la fourniture de 2,3 millions de m³ d'eau par an.

Le budget de l'eau est un budget qui doit s'équilibrer seul, il ne peut donc compter que sur la contribution de ses usagers. Et, on s'en doute, les investissements sont particulièrement lourds pour disposer du meilleur réseau possible.

DES INVESTISSEMENTS POUR UN MEILLEUR SERVICE

Les services de la Communauté de communes mènent actuellement un programme important de renouvellement des canalisations.

L'objectif de ce programme est double : améliorer le rendement, c'est-à-dire éviter les pertes et respecter les normes en matière de chlorure de vinyle monomère (voir encadré).

En 2023, les services de la POL sont ainsi intervenus sur deux secteurs de Rochechouart concernés par le CVM, ils ont renouvelé 6 306 mètres de réseau et repris 80 branchements le tout pour un montant de 670 000 € (avec un financement de l'Etat de 174 285 €).

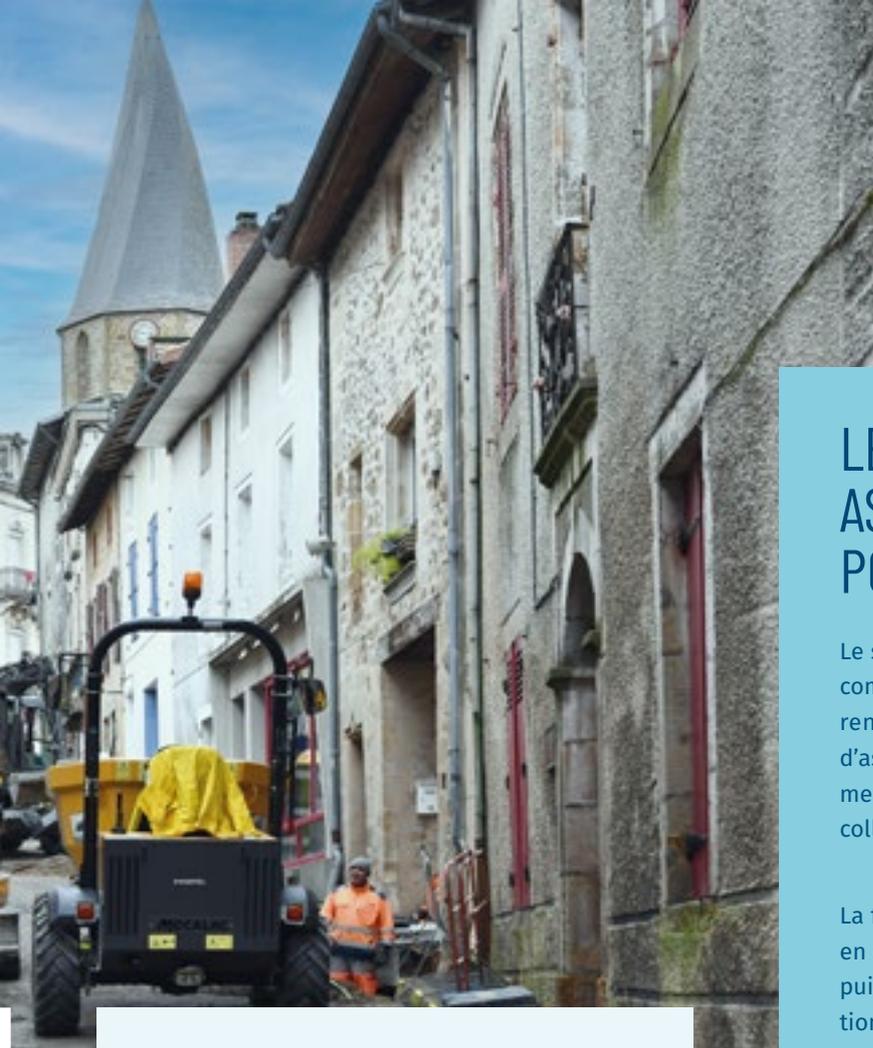


Travaux à Rochechouart



À Rochechouart toujours, en cohérence avec le réaménagement de la partie sud du centre-bourg et toujours dans le but de limiter les fuites, le réseau d'eau potable a été renouvelé (soit 500 m de conduites) dans le secteur des rues du Pic, du Temple, des Prières, des Fours-Banaux, du Près, Charles-Poitevin, des Jardins et du Grippe pour un montant de plus de 326 000 €.

Des investissements très importants on le voit mais qui sont absolument nécessaires notamment pour lutter contre le gaspillage et, en la matière, des progrès très importants ont été faits. Pour les quatre communes qui étaient en régie directe les secteurs de Saint-Junien et de Javerdat sont à un rendement de plus de 80%, Rochechouart et Saillat-sur-Vienne un peu en dessous. Les services de la Communauté de communes oeuvrent quotidiennement à l'amélioration de ces rendements avec des actions ciblées sur les secteurs le plus soumis à des fuites.



QU'EST-CE QUE LE CVM ?

Le chlorure de vinyle monomère (CVM) est un gaz organique, incolore à température ambiante. C'est un composé très volatil et faiblement soluble dans l'eau. En France, l'analyse du chlorure de vinyle monomère (CVM) dans l'eau du robinet, sur le réseau de distribution, est systématique depuis 2007.

Le CVM est un produit chimique purement synthétique. Il n'existe aucune source naturelle de ce composé. Il est principalement utilisé pour l'élaboration (par polymérisation) du polychlorure de vinyle (PVC). Le PVC a de multiples usages, dont la fabrication de canalisations ce qui explique sa présence éventuelle dans l'eau. Toutefois, seules les canalisations en PVC principalement publiques du réseau posées avant 1980 sont concernées.

Dans le cas d'une consommation quotidienne d'eau du robinet renfermant des teneurs de CVM importantes, le risque de cancer est théorique et fondé sur des études toxicologiques réalisées sur des animaux. L'exposition aux CVM par la consommation d'eau du robinet est faible et aucun lien certain n'a été établi à ce jour entre la survenue de cas de cancer et la consommation de l'eau du robinet.

LE SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT DE LA POL EST À VOTRE ÉCOUTE

Le service Eau et assainissement de la Communauté de communes est votre interlocuteur sur le territoire. Il vous renseigne sur la distribution d'eau potable, le réseau d'assainissement collectif dont le service de l'assainissement assure l'exploitation et l'entretien des ouvrages de collecte et de traitement ainsi que la facturation.

La facturation de l'eau et de l'assainissement s'effectue en deux fois : un acompte est demandé au mois de juin, puis le solde de la facture en décembre, calculé en fonction de la consommation réelle suite au relevé du compteur effectué par les agents du service dans le courant des mois d'octobre et de novembre.

Les réclamations concernant le calcul de la facture se font auprès du service Eau et assainissement dans un délai d'un mois après réception.

CONTACT :

Service intercommunal Eau et assainissement,

Centre Technique Intercommunal,

5 Quai des mégisseries,

87200 Saint-Junien.

Tél : 05 55 71 78 74

courriel : eauassainissement@pol-cdc.fr

Numéro d'urgence en dehors des heures d'ouverture du service :

06 72 01 90 43

ENVIRONNEMENT

PCAET : UN BILAN À MI-PARCOURS ENCOURAGEANT

Depuis sa création, Porte océane a fait le choix d'un développement durable et respectueux de l'environnement. Ce choix se matérialise notamment au travers des actions décidées dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2020-2026 et ses premiers résultats sont prometteurs.



Plantation d'arbres à l'île de Chaillac par des enfants des clubs sportifs



Annie Dardilhac

Prolongeant la démarche de l'Agenda 21 qui avait largement associé élus, citoyens, acteurs associatifs et partenaires institutionnels, ce plan décline six grandes thématiques : le parc bâti et le cadre de vie, les transports, l'industrie, l'agriculture et la sylviculture, les déchets, les énergies renouvelables et de récupération.

Annie Dardilhac, vice-présidente de la Communauté de communes en charge de la politique de l'eau, du développement durable et de l'économie circulaire en résume la philosophie : « Beaucoup de choses ont été réalisées depuis trois ans, je crois que nous pouvons être satisfaits du travail accompli.

Plus personne ne peut contester aujourd'hui l'importance de modifier nos comportements et nos modes de consommation pour sauver la planète. C'est bien cela l'enjeu. Pourtant il reste un long chemin à parcourir pour changer les mentalités. »

Et si l'élue ne minimise pas les difficultés, elle reste persuadée que l'échelon local est un maillon essentiel du changement : « Lors de la COP 28, l'organisation des pays producteurs de pétrole a déclaré qu'elle s'opposerait à toute mesure qui ciblerait les énergies fossiles.

Devant tant de cynisme, d'aveuglement, on pourrait perdre espoir. On pourrait se dire finalement que si les changements ne viennent pas du plus haut niveau, il ne sert à rien de changer nos façons de faire, de trier nos déchets, de consommer local.

Je crois au contraire que c'est à notre échelle que nous pouvons

donner l'exemple, montrer que les -simples- citoyens, les -petits- élus ont une immense responsabilité.

Le slogan de notre PCAET c'est -faire notre part-, nous la faisons, malgré les difficultés » explique-t-elle.

AU TOTAL CE SONT 33 ACTIONS QUI ONT ÉTÉ ÉLABORÉES ET QUI SONT EN COURS DE RÉALISATION.

Parmi les **12 actions de l'axe concernant le patrimoine bâti et l'habitat**, on peut par exemple citer la mise en place du permis de louer dans certains secteurs de Rochechouart et de Saint-Junien, l'organisation d'un forum de l'écoconstruction en 2020 ou le travail effectué de lutte contre la pollution lumineuse en lien avec le PNR Périgord-Limousin et le SEHV.

L'axe mobilité (8 actions) a vu la création de **4 aires de covoiturage** en 2022 et en 2023 et 2 autres pourraient être créées d'ici 2026. Dans le cadre du programme Petites villes de demain, le diagnostic sur la mobilité en centre-ville a été lancé à Saint-Junien et il le sera bientôt à Rochechouart. À Saint-Junien, la zone de rencontre a été étendue. Plus globalement, cette question des mobilités douces est très largement prise en compte par les services techniques que ce soit pour la rénovation ou pour la création de nouvelles voies.

Au niveau de l'industrie (2 actions), qui constitue le poumon économique de notre territoire la valorisation des actions entreprises paraît essentielle c'est notamment le cas avec le



Sylvie Douceau

Chargée de mission au sein de la Communauté de communes Porte océane du Limousin

“ PCAET : un outil de planification indispensable ”

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Rendu obligatoire par la loi de transition énergétique pour la croissance verte, le cadre réglementaire que constitue le PCAET est un outil de planification au même titre par exemple que le PLU en matière d'urbanisme. Son objectif est double : lutter contre changement climatique et œuvrer à la transition énergétique. Chargée de mission au sein de la Communauté de communes Porte océane du Limousin, Sylvie Douceau assure le suivi de la mise en œuvre du plan adopté par les élus du conseil communautaire.

« Il y a un travail très important de mobilisation des différents acteurs, que ce soit les communes mais aussi nos partenaires les plus proches comme le SEHV (le Syndicat, Energies Haute-Vienne), la DDT (Direction Départementale des Territoires), la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), les différentes chambres consulaires comme la Chambre d'agriculture ou la Chambre de commerce et d'industrie et, bien entendu, les associations et les citoyens » note Sylvie Douceau.

« Le suivi des différentes actions entreprises dépend d'un comité de pilotage, comme nous arrivons à mi-parcours nous avons l'obligation réglementaire de nous réunir et d'établir un bilan d'étape qui sera d'ailleurs consultable par le public. Il nous faut aussi intégrer les nouvelles obligations législatives comme Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables adoptée en 2023.

NOUS AVONS 3 OBJECTIFS TRÈS IMPORTANTS :

- AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR,
- FAVORISER LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET
- DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES.

Au-delà des nombreuses actions que nous sommes en train de réaliser ce qu'il faut bien comprendre c'est que l'impératif de développement durable doit être transversal à toutes les politiques publiques » conclut-elle.

travail qu'effectue Sylvamo tant au sein de son processus de production qu'en partenariat avec les agriculteurs via Cendrecor*. C'est également le cas avec Saïca Pack.

Au-delà du développement de l'île de Chaillac, l'axe concernant **l'agriculture et la sylviculture (9 actions)** a notamment permis de mener à bien la rédaction d'un **annuaire des producteurs locaux**, de travailler à la mise en place de prairies multi-espèces, essentielles pour la **préservation de la biodiversité**, d'encourager et de soutenir les communes pour un approvisionnement local des cantines scolaires.

Au plan des déchets (5 actions), le travail en partenariat avec le SYDED est essentiel, il est possible de citer la mise en place de formation au compost permettant d'acquiescer un composteur gratuit ou l'action de recyclage des masques animée par Sylvie Douceau, chargée de mission Agenda 21, en partenariat avec l'ESAT des Seilles et l'entreprise Plaxtil.

Pour mémoire, des points de collecte des masques avaient été mis en place dans les mairies du territoire et dans différents services de la Communauté de communes par l'entreprise Recycler.

*Avec Vous n°20



Le site Corot à Saint-Junien, un exemple de site préservé

A la fin de l'opération, la POL a décidé de poursuivre la collecte. Sylvie Douceau s'est chargée de trouver une entreprise spécialisée dans le recyclage du plastique et du textile. C'est Plaxtil, une société basée à Châtelleraut qui a répondu favorablement à ce projet.

Mais pour travailler, cette entreprise devait d'abord passer par une phase de « déliassage » des masques. L'ESAT des Seilles, situé à Saint-Junien, s'en est chargé.

La collecte achevée, les masques ont été stockées au Centre technique intercommunal, tout près donc de l'ESAT pour

que les ouvriers puissent travailler. Une belle opération donc au service de la collectivité.

L'axe qui concerne **les énergies renouvelables (9 actions)** a été approfondi par la récente loi APER qui oblige chaque commune à être pilote de sa démarche, avec la mise en place de zones d'accélération dans le développement de ces énergies. Cette mise en place est en cours.

Enfin, au niveau transversal, le site de la POL informe ses visiteurs sur la qualité de l'air du territoire.

Au total, sur les 47 actions prévues, 21 ont

été réalisées, 12 sont en cours de réalisation et 14 n'ont pas encore été mises en place.

Mais le plus important réside sans doute dans le fait que **les enjeux du développement durable doivent désormais s'intégrer à tous les niveaux** de la politique intercommunale et des actions des communes.

C'est cette impulsion que donnent les actions mises en place dans le cadre du PCAET en démontrant que faire autrement c'est aussi se donner l'opportunité d'inventer d'autres façons de faire et donc de faire mieux.



AGENDA 21

Dans le cadre de sa compétence « Agenda 21 » la Communauté de communes soutient de nombreuses associations qui agissent pour l'environnement, la préservation de la biodiversité ou pour une agriculture durable. Amis des fleurs, associations liées à l'apiculture, à l'agro-écologie ou à la défense du milieu aquatique... Ce sont ainsi près de 10 000 € qui sont répartis entre une dizaine d'associations du territoire, afin de les aider à développer leurs actions.

UNE ÎLE GLOBALE

Le projet de développement de l'île de Chaillac démontre les possibilités qu'offre un développement durable concerté, associant acteurs publics et privés, à l'échelle d'une collectivité. S'étendant sur 48 hectares et longue de 2,5 kilomètres, l'île de Navière, plus connue sous le nom d'île de Chaillac est la plus grande des îles de la Vienne. Elle est aussi la seule à être régulièrement habitée dans notre région et ce depuis la préhistoire. **Les richesses de sa faune et de sa flore sont mises en valeur par un sentier d'interprétation et le tour de l'île constitue une randonnée très prisée de 5 km.**

Propriétaire du terrain, la POL a laissé la commune de Saint-Junien y implanter, sur 6 hectares, son potager communal, créé en lien avec la nouvelle Unité Centralisée de Production Alimentaire (UCPA) qui produit plus de 1 000 repas par jour servis sur 10 sites (crèches, écoles maternelles, écoles primaires, institut médico-éducatif, établissement et service d'aide par le travail de Saint-Junien, groupe scolaire de Saint-Laurent-sur-Gorre).

Deux maraîchers ont été recrutés et, avec l'aide des services techniques de la commune et des salariés du chantier d'insertion de l'association Aléas, ils ont nettoyé le terrain et se sont mis à l'ou-



vrage après un travail de prospective très important.

Et depuis deux rentrées scolaires, courgettes, aubergines, tomates, poivrons, concombres, courges, carottes et bien entendu pommes de terre sont servis dans les assiettes des cantines de Saint-Junien. À terme le potager devrait produire 75% des besoins de l'UCPA.

Une phase d'au moins trois ans sera nécessaire pour que le potager atteigne son rendement maximal. Il devrait alors produire alors 30 tonnes de légumes par an, dont 18 tonnes de pommes de terre, 2,5 tonnes de tomates, 2,2 tonnes de carottes, 2 tonnes de courgettes, 600 kg de betteraves, 600 kg de courges, 300 kg de radis et 160 kg de navets auxquels il faudra ajouter la récolte d'arbres fruitiers récemment plantés grâce à l'action

conjointe d'Aline Varinot, de l'ASSJ-ODS et des services de la Ville de Saint-Junien.

Loi de l'écologie cosmétique, le potager apporte l'exemple d'une production bio, en circuit direct, ayant un véritable impact sur l'alimentation des enfants d'un territoire.

Il revêt également une dimension sociale très importante puisqu'il remet en lumière le travail de la terre. Son implantation même, dans un cadre naturel préservé, permet ainsi à chacun de découvrir comment poussent les légumes, renouant ainsi avec une culture paysanne qui s'est souvent éloignée de nos villages.

Un éleveur privé est également présent sur l'île ce qui renforce encore sa vocation agricole.

Entretien du potager sur l'île de Chaillac



UN ENGAGEMENT POUR L'HABITAT

La Communauté de communes a choisi d'adhérer au dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat privé que le département de la Haute-Vienne va conduire pour la période 2023-2027. Ce dispositif sera financé pour moitié par les intercommunalités, le montant global de la participation de la POL est estimé à 86 351 € pour les 5 années à venir (dont 53 346 € d'aides aux travaux).

La POL adhère également à la plate-forme unique de rénovation énergétique portée par le SEHV. Pour mémoire, ce service a pour objectif de permettre à tous les publics d'accéder à un guichet unique d'information, de conseil et d'accompagnement sur la rénovation énergétique de leur logement.

C'est dans ce cadre que la Communauté de communes a organisé **plusieurs réunions de présentation de la plateforme territoriale Nov'habitat.**

Cette plate-forme informe les particuliers comme les petites entreprises du secteur tertiaires, des possibilités de diagnostic et d'aide qui existent dans cadre d'un projet de rénovation énergétique.

Les conseillers Nov'habitat organisent des permanences sur le territoire de la POL, le premier jeudi de chaque mois, au siège de la POL à Saint-Junien le matin et l'après-midi, alternativement à Rochechouart ou à Javerdat.

Il est possible de les contacter

- par téléphone : **05 55 14 88 42**
- par courriel : **contact@novhabitat87.fr**
- ou via le site internet : **www.novhabitat87.fr/**.



Toute notre énergie pour améliorer votre logement



avec France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat





**Un projet de rénovation énergétique ?
Une question sur les aides disponibles ?**

05 55 14 88 42
contact@novhabitat87.fr
www.novhabitat87.fr

Nos conseillers sont à votre écoute
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.



Pour garantir un accès équitable au service sur toute la Haute-Vienne, les conseillers de Nov habitat 87 assurent des permanences régulières dans chaque communauté de communes. Attention, l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous !
>> + d'info sur www.novhabitat87.fr/permanences/

Nov habitat 87 vous aide gratuitement et de manière neutre à définir votre projet de rénovation énergétique. Les conseillers vous informent des aides auxquelles vous avez droit et vous orientent vers les organismes publics les plus adaptés à vos besoins.

Nov habitat 87 est un service gratuit proposé par le Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV), le Conseil Départemental et les 12 communautés de communes du département, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Nov habitat 87 est le service public de la rénovation énergétique en Haute-Vienne pour les particuliers (hors Limoges Métropole)

action portée par :



Attention aux arnaques à la rénovation !
Pour rappel, les organismes publics (Anah, MaPrimeRénov'...) ne font jamais de démarchage en porte-à-porte ou par téléphone. Le démarchage téléphonique concernant la rénovation énergétique est d'ailleurs interdit depuis juillet 2020. Merci de remonter les cas constatés à Nov.habitat.87

Photos d'illustrations



AVANT



APRÈS

DES AIDES POUR LA RÉNOVATION ET L'ADAPTATION DES LOGEMENTS.

C'est par le biais de sa caisse de retraite qu'un habitant de Saint-Martin-de-Jussac a pris contact avec l'association Soliha (<https://limousin.soliha.fr/>), à Limoges, pour un projet de rénovation totale d'une salle de bain. L'objectif était de la rendre plus accessible et mieux adaptée à la perte de mobilité liée à l'âge. L'association s'est occupée de réaliser l'ensemble des démarches pour qu'il puisse obtenir des aides et l'un de ses techniciens s'est déplacé sur place pour réaliser un diagnostic. Si le propriétaire a dû avancer le montant des travaux soit 10 757 €, le mois suivant il a touché aux alentours de 8 000 € qui lui ont été versés par l'Agence nationale de l'habitat, par le département de la Haute-Vienne, par sa caisse de retraite et par la Communauté de communes Porte océane du Limousin. Ce soutien financier important lui a permis de réaliser des aménagements indispensables au confort quotidien de la famille. N'hésitez pas à vous renseigner pour connaître les aides auxquelles vous avez droit !


 PORTRAITS D'ICI

THOMAS FAURE PORTERA LA FLAMME OLYMPIQUE



PARIS 2024



Licencié au Boxing club de Châteauroux Labo Fenioux, triple champion de France et champion de l'Union européenne dans sa catégorie des mi-lourds, Thomas Faure a été désigné pour porter la flamme olympique lors de sa traversée du département de l'Indre, un honneur pour ce boxeur qui reste profondément attaché à sa ville de Saint-Junien où il exerce son métier d'artisan maroquinier et où il réside.

« Je suis né ici et c'est ici que j'ai commencé la boxe, vers 9/10 ans. J'ai toute ma famille à Saint-Junien, cette ville est dans mon cœur pour toujours » explique-t-il.

Sa passion, la boxe, a également été pour lui une école d'abnégation : « J'étais plutôt caractériel et ça m'a permis de me canaliser, de grandir mentalement, de respecter plus les gens. La boxe c'est l'un des sports les plus exi-

geant du monde. Cela implique du sérieux, de la discipline, toute une gestion de vie très stricte, c'est la seule façon d'avoir des résultats » poursuit Thomas Faure, qui a vécu comme un honneur sa désignation comme porteur de la flamme olympique.

« Si j'en suis aujourd'hui là où je suis arrivé c'est aussi grâce à mon club de Châteauroux. Pour moi c'est beaucoup d'honneur et beaucoup de joie d'avoir été désigné comme porteur de la flamme olympique. C'est quelque chose de magnifique » et le boxeur, s'il sera bien évidemment attentif à son sport, suivra avec intérêt les jeux. « J'adore le sport, j'aime bien le basket, le hand ou le foot. Quand il y a de la qualité je regarde » conclut-il.

Attachant et toujours humble, Thomas Faure peut être assuré que les habitants du territoire de la Porte océane l'accompagneront en pensée lors de son relais, comme d'ailleurs ils le font depuis le début de sa carrière.

LES PORTEURS DE LA FLAMME OLYMPIQUE

Le relais de la flamme est toujours un moment phare. A partir du mois de mai, 11 000 porteurs de se relaieront pour célébrer l'arrivée des Jeux olympique en France.

Les porteurs de la flamme ont été choisis pour représenter la grande diversité de la société : des femmes et des hommes, des personnalités publiques et des figures locales, tout comme des inconnus sélectionnés parmi le grand public, des personnes en situation de handicap... pour promouvoir une société plus inclusive alors que la France organise

pour la première fois de son histoire les Jeux Paralympiques d'été.

C'est dans ce cadre qu'une autre Saint-Juniaude sera à l'honneur, en effet Sophie Vouzelaud a été sollicitée pour porter la flamme paralympique. Un bel honneur qui vient saluer l'engagement de la jeune femme.

Après son allumage à Olympie, en Grèce, le parcours de la flamme olympique a commencé en mer, à bord du Belem, majestueux trois-mâts qui a effectué la traversée de la Méditerranée d'Athènes à Marseille.

Conçue pour mettre en valeur le patrimoine vert exceptionnel des rives de la Vienne, la base de loisirs de Saint-Victurnien, ouverte il y a un peu moins de deux ans, symbolise à merveille une nouvelle tendance de sorties qui privilégie les loisirs de pleine nature.



SAINT-VICTURNIEN

LOISIRS ET NATURE EN BORDS DE VIENNE

À ces préoccupations environnementales s'ajoute ici la volonté de créer des espaces en symbiose avec la richesse du territoire et, en Porte océane, cette richesse vient, bien évidemment, d'un cadre naturel préservé.

Le Limousin offre une grande diversité de paysages et donc de nombreuses opportunités d'activités de plein air, c'est cela que fait vivre avec enthousiasme l'équipe d'animation de la base.

DES ACTIVITÉS ET DES SERVICES

Très concrètement, l'équipement propose, en plus de l'activité du club de canoë-kayak (qui dispose de son propre espace et de ses propres locaux), des activités encadrées liées à l'escalade, avec un mur mobile, du tir à l'arc ainsi que des courses d'orientation (dont une partie est en accès libre et gratuit) et une slack-line, elle-aussi, gratuite mais uniquement accessible lorsque les agents de la Communauté de communes sont présents.

La base compte, en plus de son espace d'accueil, une salle ouverte à la location, et, à l'extérieur du bâtiment, une zone de bivouac pouvant accueillir une ving-

taine de personnes. Un espace pour la cuisine et la vaisselle ainsi que des sanitaires et des douches sont accessibles dans le bâtiment.

Le ponton de pêche qui avait été aménagé par la POL, en s'appuyant sur le fait que les lieux sont déjà très connus et très appréciés des pêcheurs, est en cours de réparation et devrait être accessible cet été.

Un bike-park a également été installé et il est bien entendu en accès libre ainsi que le chemin de randonnée de 9,5 km qui traverse la base et qui porte le nom du site, Le Normandie, où elle est implantée.

Ce nom nous vient des années cinquante, à l'époque, et pour rendre hommage au célèbre paquebot, André Bonnat l'avait donné à son dancing qui faisait déjà de ce coin des bords de Vienne un endroit dédié au plaisir et au temps libre.

Un camping municipal devait lui succéder mais si l'on veut remonter encore plus loin dans le temps, il faut signaler que la base de loisirs est située à l'endroit précis où le bac traversait la Vienne au XIXe siècle, avant la construction des ponts qui l'enjambent désormais.



LE CANOË-KAYAK CLUB DE SAINT-VICTURNIEN

Le Canoë-kayak club de Saint-Victurnien existe depuis 1996. Son école de pagaie se réunit tous les samedis de 14h à 17h, pendant les périodes scolaires, pour travailler les slaloms et la descente. Entre les vacances de Toussaint et celles de Pâques, il bénéficie d'un créneau au centre aqua-récréatif (le samedi soir de 19h à 20h30) pour que ses adhérents puissent continuer à travailler les aspects techniques de leur pratique.

C'est durant l'été que le club connaît sa période d'activité la plus intense puisqu'il organise, en partenariat avec le club d'Aixe-sur-Vienne, des descentes sur la Vienne. Plusieurs types d'itinéraires sont proposés sur une demi-journée ou sur la journée. Il est également possible de louer des embarcations (canoë, kayak, paddle) du 1^{er} juillet au 31 août puisque le club fonctionne sept jours sur sept.

Plus d'informations au **05 55 03 25 84**
courriel : contact@ckc-saintvicturnien.fr
site internet : <http://www.ckc-saintvicturnien.fr>



UNE BASE OUVERTE À TOUS

Fermée durant les mois d'hiver, la base propose différents créneaux, des vacances d'avril aux vacances de Toussaint incluses, selon le programme. Les pratiquants individuels sont les bienvenus mais pas seulement eux, les établissements scolaires, les comités d'entreprises, les associations, les accueils de loisirs sans hébergement ou encore les instituts spécialisés y sont aussi conviés. Les réservations sont bien évidemment conseillées.

La première année d'ouverture a permis à l'équipe de la base de roder les équipements et d'affiner son offre et ses pro-

positions, c'est ainsi que les tarifs de cette saison ont sensiblement évolué pour proposer des formats plus courts et plus adaptés aux budgets des usagers.

Pour une heure d'activité les tarifs sont de 8 euros pour les 8/15 ans et de 11 euros à partir de 16 ans. Une formule famille (deux adultes accompagnés de deux enfants) est également proposée pour 30 euros. Enfin, la Communauté de communes a décidé de proposer une remise de 10% sur les activités de la base pour chaque entrée achetée au centre aqua-récréatif.

RESPECTER L'ENVIRONNEMENT JUSQU'AU BOUT

Avec un investissement d'1,4 million d'euros, dans sa conception et dans sa réalisation, la base de loisirs de Saint-Victurnien a été pensée pour s'intégrer parfaitement au paysage qui l'entoure. Le choix de matériaux respectueux de l'environnement a été privilégié et sa toiture végétalisée lui offre un évident cachet.

Signalons également que la zone humide a été non seulement préservée mais aussi mise en valeur par un cheminement fait de passerelles en bois. Enfin, ultime souci du détail, les services de la POL pratiquent une tonte différenciée sur le site afin qu'il fasse à la nature une part encore plus importante. Si l'avenir est aux loisirs durables il se conjugue déjà au présent.

Base de loisirs Intercommunale à Saint-Victurnien

13 route d'Aixe
87420 Saint-Victurnien

07 64 05 26 90

basedeloisirs@pol-cdc.fr

Programme à retrouver sur

www.porteoceane-dulimousin.fr



UN NOUVEAU SERVICE À L'OT !

Depuis quelques mois, nous avons mis en place un service de location de vélo à assistance électrique au départ de l'office de tourisme de Saint-Junien. Avec 4 vélos, de tailles différentes, et la création de 8 boucles cyclo touristiques, nous avons à cœur de promouvoir les mobilités douces sur le Porte Océane du Limousin ainsi qu'une autre manière de découvrir ou redécouvrir nos trésors. A visée aussi bien locale que touristique, nous avons voulu ce service accessible à tous, aussi bien en termes de tarif que de facilité de prise en main avec des vélos de qualité, confortables et un équipement complet fourni : casque, gilets, paniers, sacs, support pour portable, anti-vols.

Faites un tour sur la POL avec nos 8 boucles cyclo ! Au départ de Saint-Junien, Rochechouart et Oradour-sur-Glane, les circuits adaptés aux VTC font entre 4,5 km et 42 km et suivent diverses thématiques : au fil de l'eau, à la campagne, autour du patrimoine historique ou de sites naturels préservés. Retrouvez toutes les boucles de cyclotourisme sur l'application gratuite LOOPI !

Pour louer un vélo, rendez-vous sur www.poltourisme.fr

Renseignements au **05 55 02 17 93**



“C’EST PARTI ! RÉOUVERTURE DE NOS BUREAUX”

L'Office de Tourisme Porte Océane du Limousin est fier de vous retrouver dans cette nouvelle rubrique du magazine "Avec vous". Nous aurons à cœur de vous partager ici notre actualité et celle des acteurs locaux du tourisme. Et pour ce début de saison, on vous présente quelques actions qui ont marqué notre hiver et les temps forts qui, on l'espère, marqueront votre année !

L'ACCUEIL À L'HEURE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de nos engagements en faveur du développement durable et selon l'évolution de la demande de nos visiteurs, nous avons nous aussi fait évoluer notre façon de vous accueillir ! Nous cherchons à diminuer notre empreinte carbone et à adopter des pratiques vertueuses tout en continuant à vous renseigner le plus précisément possible. Suite à la mise en place de la nouvelle base de données à l'échelle départementale, nous avons désormais la possibilité de créer, de manière plus simple et rapide, des "carnets de voyage" personnalisés. Selon la demande de nos visiteurs, nous sélectionnons uniquement les informations qui leur sont utiles concernant notre territoire, mais aussi l'ensemble

du département, et créons ainsi un carnet de voyage sur mesure consultable en ligne. Ce carnet, envoyé par mail et consultable via un lien, engendre un impact environnemental moindre par rapport à la démultiplication des brochures papier.

QUELQUES-UNS DE NOS ENGAGEMENTS POUR UN TOURISME DURABLE : LIMITER LE GÂCHIS PAPIER (RÉUTILISATION DE BROUILLONS, UTILISATION DE PAPIER RECYCLÉ ET/OU LABELLISÉS...), TRI SÉLECTIF OBLIGATOIRE ET LIMITATION DES DÉCHETS, ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ET D'EAU, CONSOMMER LOCAL, FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, SENSIBILISER PAR L'ANIMATION...

METTRE EN VALEUR LES POINTS FORTS DE LA DESTINATION :

De nombreuses animations et visites guidées sont organisées tout au long de l'année pour découvrir les trésors du territoire.

- **AU PRINTEMPS**, pendant les vacances scolaires, des visites thématiques sont proposées aux petits et grands, elles sont associées à un atelier ou chacun peut mettre en pratique diverses techniques (fresques, émail, cuir, vitrail, sculpture...). L'incontournable visite "**à l'assaut du château**" fait son retour, petits et grands enfilent leurs costumes pour découvrir les extérieurs du château de Rochechouart, son histoire et ses légendes.

Le vendredi 26 avril, participez à une visite particulière des extérieurs du château de Rochechouart. Nous vous emmenons à la rencontre des personnages réels ou de légendes qui ont marqué l'histoire du château.

Réservation en ligne : www.poltourisme.fr.

- **L'ÉTÉ**, nous faisons la part belle à la nature et au développement durable avec les animations d'"**Un été au grand air**". Les enfants découvrent la nature avec un animateur et participent à un atelier. **Du 15 juillet au 16 août**, enfants et familles pourront participer à des sorties et des animations dans des sites naturels accompagnés d'un guide nature. Une bonne occasion de découvrir son environnement et de se sensibiliser à la protection de la nature !

- **TOUTE L'ANNÉE** pendant les vacances scolaires ainsi qu'en juin et septembre, la **ganterie Agnelle** nous ouvre ses portes pour des visites guidées des ateliers. Une occasion de découvrir l'histoire de la ganterie à Saint-Junien, de l'entreprise emblématique et le savoir-faire des artisans.

Réservation obligatoire :

www.poltourisme.fr auprès de l'office de tourisme.

Visite guidée de la ganterie Agnelle

Les mardis 16, 23 et 30 avril à 10h
et les jeudis 11, 18, 25 avril à 14h30

Réservation en ligne : www.poltourisme.fr.

Tarif : adulte 4€50 ; réduit : 2€ de 5 à 18 ans.

Natacha, notre guide conférencière, vous invite aussi à découvrir le territoire de différentes manières :

- **Les audio-guides vous emmènent découvrir le centre historique de Saint-Junien librement.**
- **Les greeters, des hôtes locaux, vous partagent leur amour du territoire, son histoire, des anecdotes et vous invitent à re-découvrir les lieux. Vous souhaitez devenir greeter ? N'hésitez pas à contacter Natacha : prestation@poltourisme.fr**

SUIVEZ NOTRE ACTU :

Retrouvez toutes les informations touristiques sur notre site : circuit randonnée, sites de visites, restaurants, animations du territoire, patrimoine.

www.poltourisme.fr

Pour recevoir les animations du territoire tous les mois inscrivez-vous à notre newsletter en nous faisant la demande : communication@poltourisme.fr

Nos réseaux sociaux :

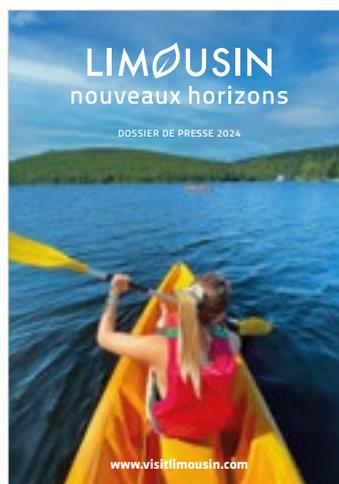
Facebook , instagram, #poltourisme.

Notre blog : blog.poltourisme.fr

NOUVEAUTÉ 2024 !

LES VISITES DÉCALÉES

Des visites insolites où le public est acteur et participe à de nombreuses expériences... Observer, ressentir, dessiner... une immersion totale !



COLLABORATION AVEC TERRES DE LIMOUSIN : FIER(E) D'ÊTRE LIMOUSIN !

Le Comité départemental du tourisme de la Haute-Vienne devenu Société Public Locale "Terres de Limousin" en 2021 a lancé en 2023 la nouvelle marque de destination touristique "Limousin nouveaux horizons". La

promotion du département à l'échelle nationale et internationale se fera donc désormais sous l'appellation "Limousin Nouveaux horizons". Terres de Limousin a décliné cette nouvelle identité sur le web : www.visitlimousin.fr #visitlimousin.

Le principe de cette nouvelle marque ? Promouvoir la destination en s'appuyant sur les piliers : prendre son temps pour découvrir l'artisanat local, les richesses patrimoniales, se reconnecter à la nature, se reposer...

Vous avez envie de porter ces valeurs ? Terres de Limousin vous propose d'afficher le logo sur le site internet de votre association, entreprise, hébergements touristiques... Faites nous votre demande !

communication@poltourisme.fr



CLÉMENTINE TOURNAY PREND LA DIRECTION DU CINÉ-BOURSE

Originaire de Picardie, Clémentine Tournay, la nouvelle directrice du Ciné-Bourse, a fait des études de médiation culturelle à Tours, avant de prendre la direction d'une salle d'Art et Essai à Briançon. Durant cette période elle a suivi la formation à distance d'exploitation de salle de cinéma dispensée par l'école nationale supérieure des métiers de l'image et du son (la fémis).

« Je me retrouve complètement dans ce projet. C'est un établissement de proximité, c'est un lieu dans lequel on a envie de défendre le cinéma et j'aime aussi l'idée de travailler, en partenariat avec La Mégisserie, le lien que nous avons avec d'autres formes d'art » précise Clémentine Tournay.

« Je vais poursuivre le travail qui a déjà été effectué en direction des jeunes, que ce soit les enfants ou les 15-25 ans avec l'idée de les inclure dans la programmation. Pour faire en sorte que le cinéma s'adresse à toutes et à tous il y a un équilibre à trouver entre les sorties nationales et d'autres types de propositions.

C'est également très important pour moi de poursuivre le travail de collaboration que nous avons avec des acteurs locaux et qu'illustre par exemple le festival Horizon Vert qui se déroule dans six communes de Haute-Vienne » conclut-elle.

La dimension commune qui unit le Ciné-Bourse à La Mégisserie dote le territoire d'équipements essentiels. Unaniment reconnu, le travail de ces deux structures signe la pertinence des choix effectués en la matière et l'engagement de la POL pour faire de la culture un pilier de son action.



CULTURE

LA MÉGISSERIE CONTINUE D'ALLER DE L'AVANT

Arrivée lors de la saison dernière, Laetitia Delpech a déjà pris ses marques dans ses nouvelles fonctions de directrice de La Mégisserie. « Je suis très heureuse d'être ici, l'équipe est très professionnelle et très enthousiaste, nos nombreux partenaires se sont montrés très souteneurs que ce soit la DRAC, la Région ou les associations locales comme Champs libre. Je souhaite d'ailleurs développer ces partenariats avec des acteurs de notre secteur que ce soit l'Opéra et le théâtre de l'Union à Limoges, le théâtre du Cloître à Bellac, le Cirque de Nexon, la Maison Maria-

Casarès d'Alloue et, bien entendu, la scène nationale d'Angoulême » explique-t-elle.

« Il y a un tissu associatif très important sur le territoire, on voit que les gens sont réactifs et qu'ils ont l'habitude de travailler collectivement, c'est quelque chose de très très agréable » poursuit Laetitia Delpech qui souhaite placer son travail sous le signe de la jeunesse.

« Mon objectif pour l'année prochaine c'est de co-construire un festival avec des adolescents et de jeunes adultes. Nous en sommes au tout début mais il devrait avoir lieu en avril 2025.

DU NOUVEAU À LA MÉGISSERIE

Les présentations de la saison 2024-2025 auront lieu le vendredi 28 juin à 19h30 à La Mégisserie et entre le 1^{er} et le 6 juillet dans plusieurs communes de la POL. La billetterie sera ouverte dès le 2 juillet pour les spectacles de la saison 2024-2025. Retrouvez prochainement toutes les précisions sur www.la-megisserie.fr

La Mégisserie est un établissement public de coopération culturelle (EPCC). Créée en 2005 par la Communauté de communes Vienne-Glane et la Région, elle bénéficie d'un large soutien de la Communauté de communes Porte océane du Limousin - qui lui apporte chaque année une subvention de près d'un million d'euros - et d'autres partenaires institutionnels (État, Région, Département). La structure est administrée par un conseil d'administration composé d'élus, de responsables associatifs et de personnalités qualifiées.



Projection en famille au Ciné-bourse



Atelier en famille à la Mégisserie



Animation en famille

SAMEDIS EN FAMILLE

Une autre initiative me tient particulièrement à cœur, celle des Samedis en famille. L'idée c'est de proposer un temps un peu long entre les adultes et les enfants. Là encore nous avons de nombreux partenaires par exemple : Sub-Culture, L'Écho des nags, Le Cabaret d'hiver, La Roulotte, La Maison bleue, le Collectif du jardin des 12 lunes, le SMAC et la médiathèque de Saint-Junien ou le Collège Paul-Langevin. Cela démontre bien le dynamisme dont je parlais.

Tout commence par un petit déjeuner d'accueil puis le public assiste à une projection de cinéma avant le pique-nique. Des ateliers sont organisés en début d'après-midi avant le spectacle de 17h30. Les gens se rencontrent, ils apprennent à se connaître, tous les ateliers fonctionnent sur un mode collaboratif, on ne juge pas l'autre, et ils rencontrent aussi les artistes. Nous souhaitons varier au maximum les types d'ateliers ou de spectacles proposés. De la danse, du son, du théâtre à chaque fois nous allons proposer quelque chose de différent pour montrer la diversité de ce qui est proposé pour le jeune public » conclut la directrice de La Mégisserie.

Terre de culture, la Porte océane innove et se réinvente pour toucher tous les publics et c'est une excellente chose !

LE 4 MAI

SAMEDI EN FAMILLE #3

- **10H** – Un matin au ciné. Petit-déjeuner au Ciné-Bourse suivi de la projection du court métrage La légende de Saint-Procope de Jiri Trnka et du film Le Cirque de Chaplin (tarifs du Ciné-Bourse).
- **12H** – Pique-nique partagé à La Mégisserie, pour se rencontrer et partager un moment ensemble
- **14h** – Atelier d'initiation au théâtre burlesque (3 euros par personne)
- **14h30** – Atelier d'initiation au stop motion -animation à partir d'objets- (3 euros par personne)
- **De 14H à 17H** – La tribu s'amuse à la Halle aux Grains. Différents espaces offriront des jeux en bois et des coins lecture, des créations d'attrape-rêves. Une malle aux trésors sera installée, une visite du jardin des 12 lunes et la réalisation d'une fresque géante et collective seront également proposées.
- **16H30** – Goûter
- **17H30** – Spectacle Morphé par la compagnie Le K. Un clown au nez noir nous convie à un voyage étonnant où s'enchaînent époques et personnages dans un décor magique et enchanteur. (13 euros plein tarif, 6 euros tarif réduit, 4 euros tarif enfant, 10 euros pour un adulte et un enfant).

Informations et réservations au **05 55 02 87 98**.

Tribunes politiques

MAJORITÉ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

En 2023, notre Communauté de communes a investi près de 820 000 € pour la rénovation de ses réseaux d'eau, pour un linéaire de plus de 7,6 kms notamment à Rochechouart. Ces travaux de renforcement et de sécurisation ont permis d'améliorer considérablement les rendements, qui ont dépassé globalement 81% sur les 4 communes gérées par la CC POL en 2023, soit 3 points de plus qu'il y a trois ans. Depuis le transfert de cette compétence à l'intercommunalité, les fuites ont diminué sensiblement, même s'il reste encore une marge de progression sur certaines communes. Nos efforts se poursuivront en 2024, comme en témoigne le

budget de l'eau qui prévoit 2,6 M€ d'investissements. Lorsque le SYTEPOL a été créé, fin 2006, permettant d'alimenter en eau notre territoire depuis Limoges, c'était une belle illustration de la solidarité entre territoires. Ce même esprit de solidarité se décline aujourd'hui à l'intérieur même de notre Communauté de communes, pour que les usagers puissent bénéficier d'une eau de qualité, à un prix tout à fait raisonnable (redevance de 1,62€ HT/m³ en 2024) et dans un souci constant de préservation de cette ressource.

Les élus de la majorité du Conseil communautaire

GROUPE « ÉNERGIE CITOYENNE - ÉCOLOGIE SOLIDARITÉ DÉMOCRATIE »

DÉMOCRATIE LOCALE : APPEL AU RESPECT

Avons-nous le **droit d'exprimer notre point de vue** ? Telle est la question que nous finissons par nous poser.

En effet, face à une majorité qui se comporte comme un rouleau compresseur, **nulle place à la critique**, même la plus nuancée, la plus argumentée et la plus constructive qui soit !

Nos prises de parole et nos tribunes sont systématiquement caricaturées et déformées, parfois avec une **virulence inouïe**. Ces attaques ne proviennent que de quelques-uns qui, loin de vos préoccupations et du travail d'élus local qui doit être le nôtre, n'ont qu'un seul objectif : faire de la **politique politicienne** en créant du « buzz » dans les médias.

Nous le disons clairement ici : **nous n'accepterons plus aucun comportement ou propos irrespectueux**. Notre débat public mérite tellement mieux...

Malgré ce contexte difficile, **nous continuerons à nous mobiliser** sur la gestion des ordures ménagères et des déchets recyclables, sur la hausse continue des tarifs de l'eau et de l'assainissement, sur la politique culturelle, sur l'enjeu des mobilités... **Nous vous le devons.**

Yoann Balestrat, Jean-Sébastien Piel et Nathalie Tarnaud.

energie-citoyenne@laposte.net

06 82 48 44 71

www.energie-citoyenne-saint-junien.fr



DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE

JAVERDAT, UNE COMMUNE COULEUR NATURE

Javerdat est une petite commune, mais c'est une commune qui se développe puisqu'elle est aujourd'hui peuplée de 757 habitants contre 523 en 1999. Si elle compte un commerce de proximité et plusieurs artisans, son activité est principalement agricole, avec une vingtaine d'exploitants regroupés au sein de quatre GAEC ou SCE. Un maraîcher et un paysan-boulangier se sont également installés dans le village plus récemment. Son école fonctionne en RPI avec la commune de Cieux. Elle accueille enfin une maison France Services depuis juillet 2023 lui permettant notamment de produire des titres d'identité.



Valérie Parpeix

Pour une commune de cette taille, il faut noter l'importance de sa vie associative, une douzaine d'associations sont en effet actives sur la commune couvrant des activités sportives ou culturelles

très diversifiées. Depuis le 10 juin, Valérie Parpeix préside aux destinées de la commune en remplacement d'Annie Dardilhac qui a toutefois fait le choix de conserver son mandat de conseillère municipale et qui reste très investie au sein de la Communauté de communes comme vice-présidente en charge de la gestion de la politique de l'eau, du développement durable et de l'économie circulaire.

« Annie avait annoncé qu'elle passerait la main en cours de mandat et les choses se sont faites naturellement. Elle m'aide énormément et c'est une fonction passionnante, je me suis toujours sentie proche des gens, je tiens d'ailleurs beaucoup à cette proximité. Nous sommes en lien direct avec la population, chaque jour je découvre de nouvelles choses » explique la nouvelle maire.

« Nous avons également la chance de pouvoir compter sur des agents qui sont très investis et nous avons de nombreux projets. Il se passe de belles choses ici comme par exemple le **partage de la**



Le chiffre à connaître

30 283 € c'est le montant de l'attribution de compensation versée par la POL à la commune de Javerdat.

récolte du potager du conseil municipal des jeunes avec nos aînés. Nous sommes également très sensibles à la question du développement durable, en témoigne **le label Interbio** déjà décerné à notre cantine scolaire ou la création prochaine d'une **aire de covoiturage**. Nous allons aussi poursuivre la sécurisation du centre-bourg et **réhabiliter notre maison des associations** pour laquelle nous allons réaliser un diagnostic énergétique. Notre commune se développe, nous nous battons pour qu'elle existe et pour qu'elle continue d'exister » conclut Valérie Parpeix.

Comme on le voit, que ce soit au niveau de la rénovation de son centre-bourg ou des politiques sociales et environnementales mises en place, Javerdat est une commune tournée vers l'avenir.

Composter c'est BRANCHÉ !

Formations au compostage et au jardinage naturel

2024

Opération
gratuite !

Saint Junien
Samedi 22 juin

Rochechouart
Samedi 12 octobre

Inscriptions au
05.55.12.62.32

Un composteur
proposé
à chaque
foyer participant*

*Dans la limite des stocks prévus pour l'opération

Pour tout renseignement, contactez le SYDED



05.55.12.12.87

www.syded.org

[f](#) [@](#) [@Syded87](#)